

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 NOVEMBRE 2022

Le quatre novembre deux mille vingt-deux

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/09/2022

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, MOUNIER Marlène, MEIGNIEN Christine, MARTY Didier, TEXIER Isabelle, DÉNOUE Joël, NEBOUT Franck, CADORET Anita et LASNIER Isabelle.

Pouvoir(s) : CATINOT Isabelle a donné pouvoir à MEIGNEIN Christine

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

Observations :

- *MOUNIER Marlène s'est excusée et a dû quitter la séance après la délibération relative à la taxe d'aménagement.*
- *BARBOT Jean-Pierre, TEXIER Isabelle et COUSSEAU Hervé ont quitté la salle le temps de la délibération relative à la subvention du Foyer Rural de Mainfonds-Aubeville.*
- *COUSSEAU Hervé a quitté la salle de temps de la délibération relative à l'aire de stationnement.*

Secrétaire de séance : CADORET Anita

Résumé des décisions prises

- *Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 02/09/2022.*
- *Le Conseil prend acte du rapport annuel du SEP SUD CHARENTE sur la qualité de l'eau ainsi que de la note annuelle de l'Agence de l'eau ADOUR-GARONNE.*
- *Acceptation à l'unanimité de la modification du contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit auprès du groupement SOFAXIS/CNP via le CDG16. Hausse de 2,34 % avec une franchise en maladie ordinaire de 15 jours.*
- *Acceptation à l'unanimité de vente de la parcelle cadastrée quartier 021 section A n° 304, d'une contenance de 229 m² à M. et Mme CAHIER pour la somme de 687 € avec les frais de la transaction à leur charge.*
- *Avis favorable à l'unanimité sur le projet de PLUi arrêté en Conseil Communautaire avec la nécessité d'apporter les ajustements suivants : les parcelles cadastrées quartier 257 section D n° 152, 153 et une partie de la 529 devraient passer de zone A à UE*
- *Avis défavorable à l'unanimité sur la proposition faite par la CDC 4B de lui reverser, dans le cadre de l'article L331-2 DU Code de l'Urbanisme, 40% du produit des taxes d'aménagement perçues par la commune à compter du 1^{er} janvier 2022. A la majorité, la commune propose à la CDC de lui reverser 20 % et seulement pour 2022, avec un taux de reversement à rediscuter pour 2023..*

- Acceptation à la majorité pour la validation de devis pour l'aménagement d'une aire de stationnement.
- Avis favorable à l'unanimité pour fixer le tarif de l'électricité consommée lors des locations des salles communales à 0,30 € le kWh.
- Acceptation à l'unanimité des membres présents pour le virement de crédits
Du compte 022 au compte 6574 (subvention Foyer Rural) : 1 500 €
- Acceptation à l'unanimité d'augmenter le budget de 40 461 € en dépenses et en recettes.
- Acceptation à l'unanimité pour les virements de crédits suivants :
74 031 € du compte 2313-300 au compte 2315-300
50 000 € du compte 2132-312 au compte 2151-307
5 000 € du compte 2132-312 au compte 2313-264
- Rapport sur les décisions prises par délégation :
 - Signature d'un bail notarié avec la Sté L'Effet Bœuf pour la location du restaurant Rue du Pommier
 - Validation du remplacement de la borne incendie de la Marguerie
 - Validation d'un devis pour le repas des aînés.

- Questions et information diverses :

Projet Cette Famille

Le permis a été accordé mais le projet initial va probablement être revu par le demandeur pour un problème de rentabilité.

Travaux en cours

L'éclairage extérieur et l'aspirateur en toiture pour la hotte ont été réalisés au restaurant. Les noues et la modification du bassin de rétention ont également été effectuées au lotissement de la Renardière.

Coût de l'énergie

Réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public (extinction entre 21h et 6h30) de même que des décorations de Noël.

Réduction également du chauffage dans les bâtiments publics.

Cérémonies du 11 novembre

- à 11h00 à Jurignac puis à 11h30 à Etriac
- à 11h30 à Péreuil

Gestion résidence séniors

Proposition SOLIHA toujours à l'étude.

Terrains et maisons CARDINAULT

La signature de l'acte d'achat pour les terrains est fixée au 17 novembre.

L'offre pour les maisons a été rejetée.

Eolien

Le département recherche des emplacements où pourraient voir le jour des projet s'installation de bornes électriques ou d'éoliennes.

Aménagement du parvis de l'église de Mainfonds

Un projet d'aménagement proposé par un administré architecte pour le parvis de l'église de Mainfonds a été chiffré à 125 201,50 € HT. Projet non retenu.

Affaire COTEAUX-DU-BLANZACAIS

La réunion prévue le 18 novembre entre élus des deux communes est annulée par COTEAUX-DU-BLANZACAIS et reportée à une date ultérieure

En Mairie le 10 novembre 2022,
Le Maire,
Guy DECELLE

